

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 28 AVRIL.

DU NOUVEAU

On demande du nouveau.

Ce n'est pas nous seulement qui le constatons ; ce sont les opportunistes eux-mêmes qui le déclarent.

M. Siebecker, qui a accompagné quelque temps M. Antoine dans ses tournées de propagande, écrit au *Petit National* :

« Partout où je me suis arrêté et où j'ai causé avec des hommes appartenant à toutes les classes de la société, j'ai trouvé le même sentiment.

» On veut du nouveau. »

Le public est rassasié des acteurs usés qui sont en représentation depuis trop longtemps ; il est fatigué du vieux programme qu'il voit toujours sur l'affiche. Il crie : Assez ! à la porte ! Il veut du nouveau.

Il a essayé des modérés, des opportunistes, des radicaux, des passionnés et des sceptiques, des Français de race et des naturalisés les plus récents. Il a trouvé partout et toujours la même chanson, les mêmes instruments et le même air. Il veut du nouveau.

Ce sentiment se développe d'un bout à l'autre de la France. Le Nord et le Midi sont à l'unisson ; l'Ouest, plus conservateur, et l'Est, plus avancé, ne pensent pas différemment.

M. Siebecker l'a vu, l'a entendu et il le répète tout haut aux amis et aux adversaires.

La prochaine bataille électorale sera chaude. Une bonne partie des troupes restera sur le terrain. Tous les anciens cadres seront disloqués. Les officiers joncheront le sol.

Les électeurs, voulant du neuf et voyant qu'on ne leur en donne pas, se choisiront de nouveaux mandataires.

Ils veulent du nouveau. Ils sont « autrecho-sistes », selon un mot déjà prononcé.

Avis aux maîtres d'aujourd'hui.

PAS D'AMBASSADEURS

Le journal officieux de M. Crispi confirme qu'il n'y aura pas d'ambassadeurs des puissances étrangères à l'ouverture de l'Exposition du Centenaire de 1789.

L'Italie fait connaître ainsi l'attitude de son gouvernement :

« Dans cette petite question toujours ouverte entre les cabinets des grandes puissances, l'Italie ne fera ni plus ni moins de ce que feront celles qui se trouvent dans une situation analogue à la sienne. On sait que, d'après les bons usages de la diplomatie, l'ambassadeur est censé représenter la personne même du souverain de son pays.

Il paraît que toutes les grandes puissances européennes, à savoir l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, l'Espagne et la Turquie ont décidé que leurs ambassadeurs s'abstiendront d'intervenir à la première fête de l'Exposition, et cela par des raisons qu'on devine, sans qu'il soit nécessaire d'y appuyer.

» Pourquoi donc l'Italie devrait-elle faire ce

que les autres puissances ne font pas, pas même l'Angleterre ? Ce serait, de sa part, une vraie affectation d'autant plus blâmable qu'elle ne manquerait pas d'être blessante pour ses meilleures amies. »

Retenez ces paroles, M. Floquet, vous qui n'avez pas actuellement de penser plus cher que de diner dans l'intimité de M. Crispi.

Le premier ministre faisait dire par son journal, à l'instant même où vous preniez place à sa table, que son ambassadeur n'assisterait pas à l'inauguration de l'Exposition.

Il tenait surtout proclamer *urbi et orbi* que sa meilleure amie, ce n'était pas la France — mais l'Allemagne.

INFORMATIONS

LE GÉNÉRAL BOULANGER A LONDRES

Le général Boulanger semble avoir pris le parti de faire parler de lui le moins possible.

Il a reçu, avant-hier, les visites de lord Randolph Churchill et de lord Alcester, et d'un grand nombre de correspondants de journaux. Aux nombreuses questions qui lui ont été posées, le général a répondu qu'il n'avait présentement aucun projet d'arrêté, mais que, néanmoins, il espérait se fixer à Londres et continuer de là à diriger le Parti national.

M. Rochefort est arrivé.

Le *New-York Herald*, dans son édition de Londres, se dit en mesure de démentir que le gouvernement britannique ait mis certaines conditions au séjour du général.

La *Presse* publie une dépêche de M. Naquet, confirmant ce renseignement du *New-York Herald*.

LA HAUTE COUR DE JUSTICE

La commission des Neuf s'est réunie samedi matin au grand complet. Elle a entendu M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires. L'entrevue a été très courte. On suppose qu'à la suite de cette entrevue, une nouvelle direction va être donnée à l'instruction, et que de nouvelles perquisitions seront faites.

LE NOUVEAU JOURNAL DE M. JULES FERRY

M. Jules Ferry est devenu propriétaire directeur de l'*Estafette*. Ce journal publie dans le numéro d'hier son programme qui peut se résumer dans cette phrase :

« Revenir à la politique d'il y a quatre ans, c'est-à-dire à la politique du cabinet Ferry. »

Avec M. Ferry, naturellement.

La *Patrie* dit avoir appris d'une source absolument certaine qu'il est question dans les régions gouvernementales de confier à M. Floquet une importante ambassade. La mission qu'il remplira, en ce moment, à Rome, serait le prélude de ses fonctions diplomatiques.

M. Antoine est toujours mené de ville en ville par ses amis un peu bruyants. Actuellement on l'exhibe à Avignon. C'est M. Hubbard, député, qui lui sert de cornac. Il est allé aussi à Apt.

LE TRAITÉ FRANCO-ITALIEN

La *Tribuna* assure que le général Menabrea a conféré longuement avec le ministre des finances, au sujet des rapports commerciaux entre la France et l'Italie et de la possibilité d'apporter un adoucissement à la situation actuelle.

L'ambassadeur a déclaré que les principaux membres du gouvernement français désirent aussi cet adoucissement.

RÉVOCAION D'UN RECEVEUR

Le receveur de l'enregistrement de Gacé (Orne) a été, par un télégramme ministériel, révoqué de ses fonctions.

Cet agent se déclarait ouvertement boulangiste.

RÉVOCAION D'UN MAIRE

M. Boulommier, maire de la commune de Vitel (Vosges), est révoqué de ses fonctions, pour avoir écrit et signé de son nom des articles de journaux en faveur du général Boulanger.

ÉTRANGER

LE ROI HUMBERT A BERLIN

Le départ du roi Humbert pour Berlin est définitivement fixé au 24 courant.

Voici l'itinéraire : Florence, Modène, Vérone, Ala, Trente, Kufstein, Munich, Leipzig, Berlin.

Le Roi sera accompagné du prince de Naples, du général Pasi, premier aide-de-camp, et du président du conseil.

S. M. séjournera à Berlin huit jours et logera au château de Friedrichskrone.

On prépare le train royal auquel seront ajoutés quelques sleeping-cars.

Le Roi offrira à l'Empereur son portrait du peintre Gelli et au régiment de hussards, dont il est propriétaire, son portrait à cheval, œuvre magistrale du célèbre Michetti.

SUISSE. — Un grave incident à Bâle. — On télégraphie de Bâle :

« Un incident très grave et qui offre beaucoup d'analogie avec l'affaire Schnäbelé, s'est produit sur la frontière allemande.

» M. Wolgemuth, commissaire de police à Mulhouse, soit par ordre, soit par excès de zèle, a noué à Bâle des relations sous le prétexte de surveiller les faits et gestes des socialistes allemands établis sur le territoire suisse.

» Dans ce but, il fit des ouvertures au nommé Lutz, ouvrier tailleur et sujet allemand, qui feignit d'accepter ses conditions et lui donna rendez-vous à Rheinfelden, petite ville frontière du canton d'Argovie. Puis il prévint les autorités cantonales qui, ayant constaté le flagrant délit d'embauchage, procédèrent à son arrestation.

» Il serait démontré que M. Wolgemuth ourdissait sur le territoire suisse un véritable complot. »

Berne, 27 avril.

Le dossier de l'affaire de Rheinfelden a

été transmis au Conseil fédéral, qui juge l'affaire trop grave pour que la demande de mise en liberté réclamée par M. de Bulow, ministre d'Allemagne en Russie, puisse être immédiatement acceptée.

Le conseiller fédéral Droz est chargé d'une enquête ; mais on croit qu'il ne pourra que conclure à l'expulsion du commissaire allemand, car la législation suisse ne prévoit pas d'autre mesure qui puisse lui être applicable.

L'émotion est très grave dans les cercles officiels par suite de cette affaire délicate.

Il est constaté que l'ouvrier Lutz, embauché par le commissaire de police allemand, avait déjà reçu deux cents marks pour ses services. Il devait préparer en Suisse un complot socialiste contre le gouvernement allemand.

Tant mieux !

LA FIN D'UNE RACE

Le dernier des « territoires de chasse », si poétiquement décrits par Fenimore Cooper, le dernier refuge des Apaches, Comanches, Delawares, vient d'être ouvert peut-être bien plus tard à la civilisation représentée par le triomphe de la machine à laver l'or, mais pour le moment à une lutte dans laquelle la race rouge est condamnée sans merci.

L'Oklohama où s'étaient réfugiés les derniers « Peaux-Rouges » est un territoire égal en étendue au cinquième de la superficie de la France. A peu près au centre des États-Unis de l'Amérique du Nord, entre le Kansas, le Missouri, l'Arkansas, le Texas qui l'entourent au nord, à l'est et au sud, s'étend cette contrée qui se confond vers l'ouest avec les immenses savanes désertes du Nouveau-Mexique.

Le gouvernement des États-Unis avait garanti par traité aux malheureux Peaux-Rouges la possession de ce refuge. Mais les colons des districts voisins avaient déjà maintes fois tenté de s'emparer de ces terres et, sous leur incessante pression, le gouvernement a cédé. En vertu d'une loi votée par le congrès et promulguée le 27 mars dernier par le nouveau président, le territoire de l'Oklohama devait être ouvert aux colons le 22 avril à midi.

Longtemps avant cette date, des pionniers accourus de toutes parts et formidablement armés bordaient la frontière. Les troupes avaient toutes les peines du monde à maintenir l'ordre dans cette cohue et à l'empêcher de se ruier avant l'heure dans les réserves indiennes. C'est qu'on calcule, en effet, dans les bureaux de la colonisation, que l'on pourra partager l'Oklohama entre onze mille pionniers et leur famille.

Or, il y avait, le jour de Pâques, la veille de l'ouverture, plus de cinquante mille hommes sur la frontière et on annonce qu'il en vient quarante mille autres des districts de l'Ouest. Les luttes violentes et les rixes sont tellement certaines, non-seulement entre les Visages-Pâles et les Peaux-Rouges qui voudront résister aux envahisseurs, mais encore entre les envahisseurs eux-mêmes, que des industriels avisés et pratiques suivent les pionniers avec des voitures chargées de cercueils plus ou moins confortables. C'est bien américain. Dès le début,

l'encombrement et l'excès de population devaient produire de graves désordres.

Le télégraphe nous apprend, en effet, qu'il a fallu envoyer de la cavalerie contre les settlers qui, trompant la surveillance militaire, avaient franchi la frontière avant l'heure fixée.

Pour les ramener en arrière, les troupes ont dû livrer bataille et il en est résulté des morts et des blessés. Sur un autre point, ce sont les pionniers qui se sont battus entre eux afin d'empêcher ceux qui étaient trop pressés de dépasser les autres.

Ce n'est là que le commencement. Dans quelques jours nous apprendrons que des batailles en règle auront eu lieu entre les hordes envahissantes trop nombreuses pour les terres à occuper et qui seront sans nul doute arrosées de flots de sang avant d'être livrées à la hache de défrichement et au soc de la charrue.

Les cercueils auront leur emploi et bien d'autres encore.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LA SAINT-GEORGES

MM. les officiers de l'Ecole de cavalerie ont fêté, hier et avant-hier, saint Georges, patron des guerriers.

Samedi, tous les officiers étaient réunis au mess pour prendre part à un splendide banquet à la suite duquel il y eut concert et représentation théâtrale.

Hier, de très brillantes courses ont eu lieu à Verrie, et, malgré un temps peu favorable, les équipages ont roulé à l'hippodrome tout ce que Saumur compte de sportsmen. Bien que cette réunion ait eu un certain caractère privé, l'animation du départ et de l'arrivée n'en a pas moins été la même que pour les courses officielles. Beaucoup de dames aux élégantes toilettes avaient voulu, malgré les quelques ondées, jouir de cette fête hippique.

Il n'y a pas eu d'accidents graves à déplorer. Quelques chutes sans aucune gravité. A l'arrivée, un officier, dont le cheval a fait un écart, a été précipité de sa monture et tous deux ont roulé pêle-mêle. On a relevé le cavalier un peu contusionné.

NOUVELLES ÉLECTORALES

On écrit de Baugé au Ralliement :

« Un grand dîner a eu lieu lundi dernier à la sous-préfecture. Trois, quatre ou cinq convives par cantons y assistaient. M. Benoist y était, sans doute comme futur député officiel.

» Il paraît que la jeunesse radicale de l'arrondissement veut porter M. Combié, maire de Saumur. M. Lacroix, candidat boulangiste ou bonapartiste, ce qui est la même chose, se porterait aussi. »

CONCERT DE LA MUSIQUE MUNICIPALE

Ainsi que nous l'avions annoncé, notre Musique municipale offrait hier, au Square, son premier concert d'été. Malheureusement le temps ne lui a pas été favorable, et, au moment où M. Meyer battait la première mesure, une forte averse obligeait chacun à chercher un abri. Ce n'est que vers quatre heures que les premières notes d'un entraînant pas redoublé rappelèrent les quelques hardis auditeurs réfugiés sous les Halles; nos jeunes artistes ont alors exécuté, avec accompagnement de quelques ondées, leur programme, sans cependant nous donner les *Huguenots*, car le temps, toujours menaçant, força chacun à se séparer en souhaitant que le *Printemps* veuille bien être plus élément pour un prochain concert.

A SAINT-FLORENT

S'il n'y avait pas grand monde à la musique, il y en avait, par contre, un peu plus à Saint-Florent, où la première assemblée dite des lilas — sans lilas — a eu lieu avec le concours d'un vent à déraciner les plus gros arbres. Les saltimbanques qui s'étaient établis au carrefour n'ont pas fait de grosses recettes, à cause de la pluie qui est survenue; mais les nombreux débits du bourg ont vu avec plaisir se garnir leurs tables et se vider leurs tonnes. Et voilà comment ce qui plait aux uns nuit aux autres.

ITINÉRAIRES

Que suivront dans l'arrondissement de Saumur les commissions du classement en 1889 des chevaux, juments, mulets et mules susceptibles d'être requis pour le service de l'armée, en cas de mobilisation.

(Suite et fin)

8^e SUBDIVISION. — COMMISSION N^o 30

- Saint-Cyr-en-Bourg, place de l'Eglise, 15 mai, 8 heures.
- Saint-Just-sur-Dives, chemin n^o 64, 15 mai, midi.
- Brézé, place de la Mairie, 15 mai, 3 heures.
- Épiéds, place de la Mairie, 16 mai, 8 h.
- Méron, chemin n^o 66, 16 mai, 1 heure.
- Antoigné, chemin n^o 62, 17 mai, 8 heures.
- Montreuil-Bellay, route n^o 2, près l'hôpital, 17 mai, 1 heure.
- Saint-Macaire-du-Bois, chemin n^o 28, 18 mai, 8 heures.
- Puy-Notre-Dame, chemin n^o 27, 18 mai, midi.
- Vaudelnay-Rillé, chemin n^o 27, 20 mai, 8 h.
- Brossay, chemin n^o 74, 20 mai, 2 heures.
- Cizay, chemin n^o 63, 21 mai, 8 heures.
- Coudray-Macouard, route nationale, n^o 138, 21 mai, 4 heures.
- Courchamps, chemin n^o 75, 22 mai, 8 h.
- Les Ulmes, place de la Mairie, 22 mai, 11 h.
- Meigné, centre du bourg, 22 mai, 2 heures.
- Denezé, place de la Mairie, 22 mai, 4 h.

- Forges, place de l'Eglise, 23 mai, 8 heures.
- Montfort, centre du bourg, 23 mai, 11 h.
- Douces, place de la Mairie, 23 mai, 2 h.
- Doué, Champ-de-Foire, 24 mai, 8 heures.
- Les Verchers, route nationale n^o 49, 23 mai, 8 heures.
- Concours, route nationale n^o 64, 25 mai, 1 heure.
- Soulanger, chemin vicinal n^o 34, 27 mai, 8 heures.
- Saint-Georges-Châtelaion, place de l'Eglise, 27 mai, midi.
- Louresse-Rochemenier, route départementale n^o 2, 27 mai, 3 heures.
- Brigné, place de la Mairie, 28 mai, 8 h.
- Martigné-Briand, route départementale n^o 12, 28 mai, midi.
- Aubigné-Briand, route départementale n^o 42, 28 mai, 3 heures.
- Tigné, route n^o 34, 29 mai, 8 heures.
- La Fosse-de-Tigné, place de l'Eglise, 29 mai, 4 heures.
- Tancoigné, place principale, 29 mai, 4 h.
- Trémont, route nationale n^o 160, 29 mai, 4 heures.
- Nueil-sous-Passavant, Champ-de-Foire, 31 mai, 8 heures.
- Passavant, place de la Mairie, 31 mai, 2 h.
- Cléré, place principale, 1^{er} juin, 8 heures.
- Les Cerqueux-sous-Passavant, place principale, 1^{er} juin, 1 heure.
- Saint-Paul-du-Bois, place de la Mairie, 3 juin, 8 heures.
- Somloire, place de la Mairie, 3 juin, 1 h.
- La Plaine, place de la Mairie, 3 juin, 4 h.
- Saint-Hilaire-du-Bois, route départementale, 4 juin, 8 heures.
- Vihiers, Champ-de-Mars, 4 juin, 1 heure.
- Cernusson, route de Montilliers, 5 juin, 8 h.
- Montilliers, route départementale, 5 juin, 11 heures.
- Le Voide, place de la Mairie, 5 juin, 3 h.
- La Salle-de-Vihiers, place de l'Eglise, 6 juin, 8 heures.
- Coron, place de l'Eglise, 6 juin, 1 heure.
- 8^e SUBDIVISION. — COMMISSION N^o 31
- Le Thoureil, place de l'Eglise, 24 mai, midi.
- Saint-Georges-des-Sept-Voies, au Plessis, 24 mai, 3 heures.
- Gennes, carrefour à l'entrée du bourg, 25 mai, 8 heures.
- Trèves-Cunault, place de l'Eglise, 25 mai, 1 heure.
- Chenehutte-les-Tuffeaux, place de l'Eglise, 25 mai, 3 heures.
- Ambillou, place de la Mairie, 27 mai, 8 h.
- Noyant, place de la Mairie, 27 mai, midi.
- Louerre, place de la Mairie, 27 mai, 3 h.
- Grézellé, place de la Mairie, 28 mai, 8 h.
- Chemellier, place de l'Eglise, 28 mai, 11 h.
- Coutures, place de l'Eglise, 28 mai, 2 h.
- Arrondissement de Baugé
- Vernoil-le-Fourrier, devant la Mairie, 25

- mai, 7 heures.
- Courléon, devant la Mairie, 25 mai, 2 h.
- Vernantes, sur la place, 27 mai, 7 heures.
- Saint-Philbert-du-Peuple, place de l'Eglise, 27 mai, 4 heures.
- Blou, place de l'Eglise, 28 mai, 8 heures.
- Longué, place du marché, 29 mai, 7 h.
- Longué, place du marché, 31 mai, 7 h.
- Jumelles, sur la place, 1^{er} juin, 7 heures.
- La Lande-Chasles, place de la Mairie, 3 juin, 8 heures.
- Mouliherne, place de la Mairie, 3 juin, midi.

Société de Gymnastique, de Tir et d'Escrime
L'UNION SAUMUROISE

FÊTE DE GYMNASTIQUE

La Société l'Union Saumuroise organise pour le dimanche 26 mai 1889, ou en cas de mauvais temps pour le dimanche suivant, 2 juin, une fête de gymnastique qui sera donnée sur la place du Chardonnet.

Les gymnastes exécuteront notamment les mouvements d'ensemble contenus au programme du grand concours de Paris.

Une tombola, comprenant plusieurs prix de sérieuse valeur, sera tirée pendant la fête. Le prix du billet a été fixé à 50 centimes; il donnera droit soit à une place assise, soit au choix à deux places de 25 centimes.

La Musique Municipale et l'Harmonie Saumuroise ont promis leur concours pour rehausser l'éclat de la fête.

Du 49 au 26 mai, tous les membres honoraires de la Société munis de la quittance de cotisation de 1889 pourront retirer, au siège de la Société, 21 bis, rue des Boires, une carte gratuite, donnant droit à une place de 50 centimes.

Publications de mariage.

Abel-Jules Gersant, employé de commerce, de Saumur, et Alexandrine-Renestine Bouttier, couturière, de Savigné (Indre-et-Loire).

Pierre Monfraix, brigadier moniteur de maréchalerie à l'Ecole de cavalerie de Saumur, et Aimée Gatineau, sans profession, de Longjumeau (Seine-et-Oise).

LES PROCHAINES ASSISES

La deuxième session des assises de Maine-et-Loire menace d'être aussi longue que la première. Il y a déjà près de vingt affaires inscrites au rôle, dont quatre ou cinq attentats à la pudeur.

On sait que les assises s'ouvriront le lundi 13 mai prochain.

LA FÊTE DU 135^e DE LIGNE

Judi prochain, 2 mai, le régiment du 135^e de ligne, en garnison à Angers, célébrera sa fête.

Le colonel fera une conférence.

JOSÈPHE

Par Marthe Lachèse

Josèphe fut inquiète et se dirigea aussitôt vers l'appartement de son grand-père. Elle ne cherchait nullement à se dissimuler, mais ses pas légers, furtifs, n'appelèrent pas l'attention des deux hommes. Leurs voix ne s'interrompirent pas et gardèrent leur diapason auquel, instinctivement, ils mettaient une sourdine. Au moment où Josèphe approchait, elle entendit le vieillard dire :

— Elles repartiront demain, par le train de midi.

Repartir ! dès demain ! grand Dieu ! que se passe-t-il donc à Plouédic ?

Jobic continua :

« Hier, quand Malo a été saisi, comme par la foudre, personne, Monsieur, personne n'a pu gagner Morlaix pour vous arrêter sur la route.

De plus en plus effrayée, Josèphe s'avança. Mais au moment où elle franchissait le seuil de

la porte, un mot passa sur les lèvres de M. de Kerdu : le typhus...

Josèphe s'arrêta...

Assis devant la cheminée, les yeux sur la flamme, absorbés dans leur triste dialogue, les deux hommes ne l'avaient ni vue ni entendue surgir si près d'eux...

Maintenant elle en savait assez : elle s'éloigna sans bruit, remonta chez elle, attisa le feu, et, pendant longtemps, n'ayant plus souci du repos, demeura douloureusement pensive.

Il était vrai. Comme un oiseau de proie, le typhus venait de s'abattre sur Plouédic et, quand il atteint toute sa violence, nul mal n'est plus terrible. Il sévit fréquemment sur les plages d'outre-mer. Les pauvres soldats qui gisent sur la paille pourrie du Tonkin en savent quelque chose. Mais il est rare de le voir fondre sur nos rives et ravager tout un pays. Il dévora pourtant cette jolie bourgade et toute sa zone champêtre, si bien blottie dans la verdure, si oubliée des communications avec les ports maritimes, qu'elle semblait, plus que tout autre, inaccessible à ce fléau. Combien de temps faudra-t-il maintenant à Plouédic pour reprendre son riant aspect ? Deux ans à peine se sont écoulés depuis ce désastre ; ceux des habitants

qui survivent portent encore le deuil des morts.

Un homme de Plouédic visita, à l'hôpital de Brest, son frère, matelot, qui revenait des Antilles et dont la maladie présentait tous les symptômes de cette contagion.

Deux jours après son retour, le typhus le fondroya lui-même. Sa mort déclencha l'épidémie.

La misère et la malpropreté, qui habitaient de longue date beaucoup de chaumières, n'étaient pas faites pour éloigner le mal. La terreur, de son côté, ne pouvait que multiplier les victimes. Dans Plouédic, ce fut une hécatombe.

Dès la constatation du typhus, des médecins et des prêtres accoururent, six sœurs de Saint-Vincent-de-Paul arrivèrent en hâte de Paris, mandées par une dépêche du recteur qui avait pour cousine une des sœurs de la maison de la rue du Bac. Mais les efforts les plus généreux ne pouvaient empêcher le mal de décimer cette population.

Comme devant une invasion, un certain nombre de propriétaires et même quelques paysans s'enfuirent. On voyait ces derniers à pied sur les routes, se lamenter à grands cris et

pousser quelques bêtes, leur seul bien, qu'ils emmenaient où ils allaient eux-mêmes, devant eux, à l'aventure. D'autres, découragés, hébétés par la peur, ne prenaient même pas les précautions urgentes. Il fallait les leur imposer. Dans les plus belles fermes comme dans les plus pauvres chaumières, on ne pouvait guère entrer sans voir un et quelquefois plusieurs malades gémir, râler et tordre des membres semés de taches violacées. Le glas sonnait sans trêve dans le clocher à jour, et la porte de l'église restait toujours ouverte pour attendre un nouveau cercueil.

Rien ne fut plus poignant à voir, plus sinistre que ce pauvre pays livré à cette lutte désespérée.

Pour remplir les devoirs sacrés que les désastres apportent aux maîtres, M. de Kerdu avait l'obligation de s'affirmer, plus que tout autre, puisque sa fortune plaçait sous ses ordres un véritable peuple de fermiers. Il ne faillit pas à cette tâche. Quelles que fussent ses fautes et ses erreurs, il avait une qualité, ou plutôt une vertu, qu'on ne pouvait lui dénier : le courage.

Il est d'ailleurs certain que, dans les épreuves publiques, la présence du supérieur est

Voici pourquoi la date du 2 mai a été choisie pour célébrer la fête du 135^e de ligne :

C'est en l'honneur de l'anniversaire de la victoire de Lutzen, remportée par Napoléon 1^{er}, sur les Russes et les Prussiens, le 2 mai 1813, et dans laquelle le régiment du 135^e de ligne s'était particulièrement distingué.

D'après le *Ralliement*, le programme de la fête serait ainsi composé :

Mercredi soir 1^{er} mai, grande retraite aux flambeaux par la musique du 135^e suivie de tout le régiment.

Jeudi 2 mai, réveil en musique.

Grande revue sur le Champ-de-Mars.

Dans l'après-midi : mats de cocagne, courses en sacs, en sabots ; jeux divers dans la cour de la caserne Desjardins.

Concert vocal et instrumental.

Le soir : grand banquet installé dans la même cour. — Illuminations.

Grand bal des officiers avec la musique du régiment pour orchestre.

Nous devons ces renseignements à l'indiscrétion d'un ami, et comme le programme officiel n'est pas encore définitivement arrêté, il pourrait se faire qu'il y aurait à la dernière heure quelques modifications dans les renseignements ci-dessus.

Nous publierons d'ailleurs le programme officiel aussitôt qu'il nous sera connu.

ANGERS. — *La fête du 5 mai.* — Une demande de crédit pour la célébration de la fête du 5 mai va être faite demain à la séance du Conseil municipal.

Le programme de cette fête n'est pas entièrement arrêté.

« Nous croyons savoir, dit le *Patriote*, qu'il est question de remettre à chaque école de garçons, un drapeau portant l'inscription : 1789-1889. La remise de ces drapeaux serait faite dans une revue des enfants des écoles, à laquelle assisteraient la Musique municipale et la Musique de la Doutre.

» En outre, le dimanche 5 mai, une matinée sera offerte aux enfants au Grand-Théâtre. On jouera *Michel Strogoff* ; les édifices publics seraient illuminés et, pour laisser entre les mains de tous nos concitoyens un souvenir de cette fête, la *Déclaration des Droits de l'Homme* serait tirée à un grand nombre d'exemplaires et distribuée aux enfants et au public. »

Le 5 mai, à Angers, sera donc une fête presque exclusivement réservée aux enfants.

Un nom prédestiné. — Jeudi soir, un pauvre voyageur arrivait à Angers par la rue de l'Étendue. Il avait grand soif lorsqu'il aperçut un puits à fleur de terre. Il se pencha pour boire et tomba dedans. Il put s'en retirer seul, mais mouillé jusqu'aux os. On l'a conduit à l'hôpital pour s'y sécher et y passer la nuit.

un puissant réactif. L'aide et la protection apparaissent dans la personne du maître et le soutien que l'esprit en reçoit contribue souvent soit à maintenir, soit à ramener les forces du tempérament.

En outre, M. de Kerdu savait au besoin prendre des initiatives vigoureuses. Il eut bientôt organisé dans ses fermes une distribution abondante de vivres, de remèdes, de linge, enfin de tout ce qui compose le secours complet et intelligent.

Il n'échoua que dans une entreprise, celle d'éloigner les deux jeunes filles du foyer de la contagion. Une scène violente marqua la première heure du jour qui se leva au lendemain du retour.

Joséphine s'y attendait, s'y était préparée. Son refus calme et suppliant se dressa devant l'aïeul comme la muraille d'un rempart. Le vieillard, hors de lui, finit par s'écrier :

— Je dois compte de votre vie à votre fiancé !

Joséphine pâlit et répondit :

— Le comte de Guestour ne me conseillera pas une faiblesse.

A bout d'arguments, M. de Kerdu, vaincu, sortit furieux, et Joséphine courut chez Lisbeth.

Cet homme s'appelait Mouillé. Il y a des noms prédestinés.

ANGERS. — *Voleur précoce.* — Dans la nuit du 24 au 25 avril, les habitants de la rue Drouart, dans la Doutre, à Angers, ont été mis en grand émoi. Il s'agissait d'une tentative de vol commise par un petit vaurien de 11 ans, dans des conditions frisant le drame.

Les époux Palu ont loué une mesure mal close, à laquelle on accède par un semblant de jardin dont la porte d'accès était restée ouverte. Ils ne sont là, du reste, qu'en passant. Ils vendent par les rues du lait de chèvres, et chaque jour on les rencontre conduisant leur troupeau. A minuit, ils étaient couchés, lorsque les aboiements d'un roquet les réveillèrent.

Le mari entendit des frolements près du lit et vit une ombre se projeter sur la muraille. Il prit aussitôt son revolver qu'il met chaque soir à la tête du lit, et au jugé fit feu. Le voleur, tremblant, voulut s'enfuir : « Si vous bougez, dit M. Palu, je vous tue. » Une voix d'enfant répondit aussitôt : « Je ne bougerai pas ; ne me tuez pas. » Au même instant M^{me} Palu rentrait avec de la lumière. Ils virent alors un gamin blotti au pied du lit. Les voisins arrivèrent de leur côté, et le gamin interrogé prétendit qu'il était venu pour se procurer un paletot quelconque, à bon marché, bien entendu. Mais M^{me} Palu le reconnut bientôt pour avoir reçu sa visite dans la journée ; il venait chercher pour un sou de lait, et il était resté si longtemps, il avait tant bavardé que M^{me} Palu, impatientée, avait dû le mettre à la porte. Tout en parlant il avait remarqué que la marchande de lait avait placé sous le lit une petite boîte qui lui sert de coffre-fort. C'est à la boîte qu'il en voulait et il avait presque la main dessus, lorsque le coup de revolver l'arrêta net dans son entreprise audacieuse.

Les voisins, secoués de leur sommeil par le coup de feu, avaient cru entendre plusieurs individus s'enfuir. On pensa donc que c'était une bande de voleurs qui avaient lancé l'enfant pour sonder le terrain.

Le moutard fut donc conduit au commissariat de police, rue Saint-Nicolas. Il déclara se nommer Galvidas et dit que ses parents habitaient rue du Canal. Au jour, les gardiens de la paix se dirigèrent avec le gamin vers la rue indiquée ; mais il fut impossible d'y découvrir une famille Galvidas.

Alors le petit rôdeur de nuit se donna un autre nom et conduisit les agents faubourg Saint-Michel. Ceux-ci éprouvèrent là une nouvelle déconvenue.

Toute la journée se passa ainsi en recherches inutiles. Le gamin donnait sans cesse de nouvelles adresses de ses parents, et quand les gardiens arrivaient sur les lieux, ils constataient un nouveau mensonge.

Une femme vint au commissariat pendant

A sa demande, un cri jaillit du cœur de la jeune montagnarde. Braver un danger ! Se courir au prix de soi-même des souffrants et des menacés ! Ah ! sur le bord de la tombe de Frantz, il semblait qu'une main angélique relevât tout à coup la pauvre fille et lui présentât un de ces breuvages mystérieux qui rappellent à la vie !...

Dès le jour même, elles parurent ensemble près des mourants, et, dès lors, scellèrent la fraternité qu'elles s'étaient promise par le partage des mêmes dévouements, des mêmes fatigues, des mêmes périls. Partout où le mal frappait, on les voyait accourir, intrépides. Et qu'auraient-elles redouté ? Elles avaient également retrouvé la liberté de celles qui sont dégagees de tous les liens d'ici-bas.

Les pauvres Bretons bénissaient les deux jeunes filles aussi bien que les religieuses, et les regardaient comme des envoyées du ciel. Dans le pays avait promptement couru l'histoire de cette étrangère, qu'un drame couvrait de vêtements de deuil. Sa nature simple et grande, la chaleur de sa charité, appelaient le respect, la sympathie, parfois l'admiration. Quant à Joséphine, elle était mieux connue. Chacun se souvenait de la scène du concert.

que l'enfant s'y trouvait. Le petit impudent osa aussitôt l'accuser. C'est cette personne, dit-il, qui m'a fait entrer chez M. Palu. Et le jeune vaurien ne la connaissait ni de nom ni de vue.

Enfin on finit par découvrir que ce gamin était le jeune Sureau, disparu de chez ses parents domiciliés rue de la Juiverie, n^o 31.

Cet enfant est épileptique ; il éprouve ordinairement chaque jour une dizaine d'attaques de son terrible mal. Il n'a pas été incommodé une seule fois dans la journée de jeudi.

Mais son état nerveux lui fait accomplir des choses extraordinaires. Et il serait bien possible que des malfaiteurs, connaissant le tempérament du jeune garçon, s'en fussent servi pour tenter des vols audacieux.

Ses parents sont désolés de cette aventure. Mais ils espèrent bien que dans un moment de calme leur fils fera des aveux complets sur son équipée du 24 au 25 avril.

POITIERS. — *Courageux sauvetage.* — Une jeune fille, Maria G., a essayé de se suicider en se jetant dans la Boivre, au lieu dit la Vallée. Le tambour-major du 125^e, qui faisait réveiller ses tambours dans les environs, accourut aussitôt, se mit à l'eau et fut assez heureux pour la retirer encore vivante.

MORT DU MAIRE DE LIMOGES

Une dépêche nous annonce que M. Tarrade, maire de Limoges, est mort subitement l'avant-dernière nuit.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 28 avril 1889.

Le marché est plus calme en fin de semaine. Ce temps d'arrêt était, du reste, nécessaire après le mouvement de hausse qui s'est poursuivi sans interruption depuis le commencement d'avril : 3 0/0, 87.05 ; 4 1/2 0/0, 106.40.

Le Crédit Foncier inscrit des cours qui témoignent à la fois de sa solidité et de l'inanité de certains agissements d'une spéculation sans vergogne. On signale en clôture des demandes à 1,325.

Les tendances à la fermeté n'ont fait que s'accroître sur la Société Générale à 472.50. Si l'on tient compte du coupon détaché au commencement du mois, le prix actuel correspond au cours de 480.

La Banque d'Escompte à 536.25 est en reprise marquée sur la semaine précédente. Elle le doit, non seulement à la disparition de la crise qui a frappé le marché, mais encore à ses succès dans les récentes émissions.

La Banque de Paris a bonne allure à 775. Le nouveau succès qu'elle vient de remporter contribuera sans nul doute à élever encore le niveau de ses cours.

La Société de Dépôts et Comptes courants a progressé à 600. La nature de ses opérations sagement limitées par ses statuts la met à l'abri des mouvements de spéculation.

Après avoir touché le cours de 700, le Crédit Lyonnais clôture à 692.50.

Nous rappelons que c'est le 1^{er} mai que la Banque Transatlantique mettra en souscription publique 42,000 obligations de 500 fr. 5 0/0 des Chemins de fer Vénézuéliens. Les garan-

ties suivantes résultent des actes de concession : 1^o Annuité de 21,000 fr. par kilom., acquise dès l'ouverture de la 1^{re} section ; 2^o annuité de 24,500 fr. par kilom. de la seconde section payée par le gouvernement Vénézuélien à partir de l'ouverture de cette section ; 3^o les produits du chemin de fer concédé, pour la construction duquel un traité a été passé avec les Compagnies de Fives-Lille et Dyle-Bacalan ; 4^o les produits de la navigation sur le fleuve Escalante et le lac Maracaïbo ; 5^o la zone de terrains donnés en toute propriété à la Compagnie sur 500 mètres, de chaque côté de la ligne.

Les souscripteurs de Bons de l'Exposition qui ont vu leurs demandes subir une réduction considérable peuvent trouver un emploi presque équivalent avec les Bons Tunisiens hypothécaires. Ces petits titres émis à 30 fr. et remboursables à 100 francs méritent d'attirer l'attention de l'épargne. On souscrit à la Société Financière Intermédiaire, rue d'Antin, et chez M. Simondet, banquier, rue de Choiseul.

Le Panama, peu mouvementé, se retrouve à 55.

Les obligations des Immeubles de France qui offrent, par leur remboursement à 1,000 francs, un si grand avantage aux porteurs, sont demandées à 381.

L'obligation des Chemins Economiques s'arrête à 385. Il ne faut pas oublier qu'un coupon semestriel est à détacher le 1^{er} mai, et vient par conséquent en déduction du prix d'achat.

AVIS

M. AVENIER a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires et Agriculteurs que la mise en vente des immeubles de l'usine des Huraudières, appartenant à M. de Saignes, ne le concerne en rien ; il les prie en conséquence de bien vouloir adresser comme précédemment toutes leurs demandes d'engrais à M. Henri AVENIER, manufacturier, usine des Huraudières, où il continue la fabrication et la vente des engrais de toutes sortes.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN

P. ANDRIEUX, Successeur

JAMBONS D'YORK de 3 à 4 kilog., 1^{er} marque ; le 1/2 kilog. : 1 fr. 40.

SAUSSISSON DE LYON, le 1/2 kilog. : 3 fr. 50.

ÉTATS-UNIS DE VENEZUELA

Émission de 42,000 Obligations de la Compagnie Française des Chemins de fer Vénézuéliens.

REVENU 25 fr. NET D'IMPOT

JOUISSANCE 1^{er} MAI 1889

PRIX D'ÉMISSION : 365 FRANCS

Payables 25 francs en souscrivant, 90 francs à la répartition

125 francs le 1^{er} Juin et 125 francs le 1^{er} Août.

INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENT GARANTIS

par les États-Unis de Venezuela, par la ligne, les terrains et par le capital de la Société.

On souscrit le 1^{er} Mai :

à PARIS, à la Banque Transatlantique, 6, r. Auber ;

à MARSEILLE, à la Société Marseillaise ;

à AMSTERDAM, chez MM. Westendorp et Cie ;

à BRUXELLES, à la Caisse Gén. de Reports et Dépôts

à ANVERS, à la Banque Centrale Anversoise.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Sa douleur, sa maladie, la réprobation sourdement révélée qu'elle avait vouée aux agissements des siens ramenaient vers elle l'estime et la pitié. Tous les fronts, maintenant, se découvriraient devant elle.

Aussi ne craignait-elle plus de franchir, à la suite de la contagion, même les seuils jadis les plus hostiles. Mais, ô humiliation, dont elle n'essayait même pas de s'affranchir ! en dehors des fermes, la pauvre enfant donnait ses soins, son courage, exposait sa vie. Mais elle n'offrait jamais d'argent. Ses aumônes passaient, anonymes, par les mains des Sœurs ou du curé. Comment ces âmes, qui allaient paraître devant Dieu, auraient-elles pu accepter librement ce qu'elles regardaient comme le fruit de la rapine ? Joséphine venait pour adoucir leur agonie, pour leur apporter la paix, non le remords... Jamais, peut-être, sa situation ne lui avait paru plus cruelle.

Quelques haltes, cependant, coupaient ces jours tourmentés. Les deux jeunes filles en passaient les trop courts moments au foyer de Marie Ploumac. Liée à ses souffrances, la pauvre infirme savait que, près d'elle, des vies se débattaient, des affligés pleuraient, une population tout entière luttait, sans qu'elle pût ni

assister un mourant, ni essuyer une larme, ni s'unir à un seul effort. Elle restait calme, pourtant, dans cette inaction qui lui était si douloureuse. Car elle n'ignorait pas que lorsque l'épreuve, comme une flamme expiatrice, dévore un pays, tous les fleuves de la terre déborderaient sans valoir pour l'éteindre une goutte de la rosée du ciel. Et les grâces redemptrices sont ordinairement accordées beaucoup moins aux sublimités apparentes qu'à une prière ignorée et aux souffrances résignées unies dans l'ombre à celles du Sauveur.

Longuement instruite par les lettres de Josèphe, Marie n'avait pas accueilli Lisbeth comme une inconnue, mais comme une amie déjà chère. Quand le cœur est meurtri, quand l'espoir du bonheur est tombé et que, de toutes parts, le désert s'étend devant les yeux, c'est alors surtout qu'il fait bon rencontrer une de ces âmes qui, habitant les régions sereines de la foi, possèdent et donnent la paix. C'est un spectacle ineffable que de la voir toujours tranquille, toujours dans la lumière, contempler le but à travers les moyens. Son exemple rend la force. Aussi, de même que pour Josèphe, la rencontre de Marie était-elle un bienfait suprême pour Lisbeth. (A suivre.)

MAISON A VENDRE

Composée de 4 chambres à feu
AVEC GRAND VERGER
Située sur les bords de la Vienne,
route de Saumur à Chinon,
commune de Saint-Germain-
sur-Vienne.
S'adresser à M. VERRONNEAU-
COUTARD, domicilié dans ladite
commune. (395)

A LOUER

Rue de Bordeaux, 14,
PORTION DE MAISON, magasin
ou boutique, vaste atelier, propre
à différents genres d'industrie;
jardin.
S'adresser à M. SALAIS, rue du
Collège, 14. (423)

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE
MAISON
Avec Jardin & Servitudes
Sise à la Croix-Verte.
S'adresser à M. DUPONT, 98, rue
Saint-Nicolas. (422)

A CÉDER

POUR CAUSE DE SANTÉ
ÉPICERIE
Et Débit de Vin
S'adresser à M. VINCENT, rue du
Pressoir-Saint-Antoine. (424)

A VENDRE

1^o MATÉRIEL DE LOCATION
POUR NOCES;
2^o MATÉRIEL DE MARCHAND
ÉPICIER, comprenant: comptoirs,
casiers, rayons, tiroirs, bœaux,
balances, etc.
Le tout en parfait état.
S'adresser à M. L. BONNEAU, li-
quidateur, 33, rue d'Alsace, à
Saumur. (376)

A VENDRE

Un grand et beau PORTAIL EN
CHÊNE.
Un magnifique PAON avec sa
PAONNE.
S'adresser à M. COUÉ, photo-
graphe. (341)

A CÉDER APRÈS DÉCÈS Un Fonds de M^d. Tailleur

S'adresser à M^{me} V^e BARDOU, rue
Dacier, 47, Saumur. (419)

A VENDRE aux environs de
Saumur, un BEAU
CHEVAL, âgé de 8 ans, taille
1^m 62, s'attelant et se montant,
allures très vives.
S'adresser au bureau du journal.

VIN DE QUINQUINA

Phosphaté à la Coca du Pérou
du D^r VIAULD
Le plus efficace et le plus agréable
des toniques.

Dépôt: A. Pradeau, pharma-
cien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale,
27, rue de la Tonnelle. (408)

CHAPELLERIE FRANÇAISE GROS ET DÉTAIL

ROUSSEAU

Rue Saint-Jean, 50.

Grand assortiment de Chapeaux
souples, durs et demi-souples.
Articles haute nouveauté à la
ville.
Casquettes fantaisie, première
maison de Paris.

Chapeaux de soie Des- granchamps.

Chapeaux de paille hommes,
dames et bébés (forme spéciale
en jonc pour petite fillette), paille
anglaise et autres.
Tous ces articles, de la plus
haute nouveauté, seront vendus à
de très bonnes conditions.

Atelier de Blanchissage pour les Pailles
Toutes réparations sont livrées
sous 48 heures.

MAIRIE DE LONGUÉ

Adjudication de Travaux

Le Maire de la commune de
Longué prévient MM. les Entre-
preneurs de travaux publics qu'il
sera procédé, à la Mairie de cette
commune, le **Dimanche 5 Mai**
1889, à une heure de l'après-midi,
à l'adjudication, en un seul lot,
des travaux à exécuter pour l'amé-
lioration de la rue du Salvart et
de la place du Marché aux bœufs.
Le montant du devis s'élève à la
somme de 2,850 francs.
On pourra prendre connaissance
du devis et du cahier des charges
au secrétariat de la Mairie et chez
l'Agent-voyer, tous les jours, le
dimanche excepté, de 9 heures du
matin à 4 heures du soir.
Mairie de Longué, le 18 avril
1889.

Le Maire,
Marquis DE MAILLÉ.

AVIS

M. AVENIER informe MM.
les Propriétaires qu'il fera,
comme les années précédentes,
les **VIDANGES** aux prix et
conditions de l'adjudicataire agréé
par le Maire.

S'adresser à l'Usine. (259)

ON DEMANDE un garçon
de magasin,
muni de très bonnes références,
pour une maison de nouveautés.

Société civile d'exploitation des Carrières européennes d'Amiante

AGENCE RÉGIONALE

Pour l'Ouest et le Centre de la France

SAUMUR, 6, RUE DES PAYENS

L'Amiante, réduit en poudre, est un insecticide puissant, employé avec le plus grand succès par les viticulteurs du Midi de la France depuis plusieurs années; il combat infailliblement le Phylloxera, l'Oidium et le Mildew. Son emploi est des plus simples et des plus économiques.

S'adresser à l'AGENT RÉGIONAL pour avoir des renseignements.

ON DEMANDE de suite, 73, rue
d'Orléans, UNE
DOMESTIQUE âgée de 28 à 40 ans.

JEUNE MÉNAGE désire se pla-
cer maison
bourgeoise, comme cocher et
femme de chambre.
S'adresser au bureau du journal.

QUINCAILLERIE ROLLAND Frères

5, rue d'Orléans

Machines à découper à la main, de-
puis 5 fr.; Machine à découper recti-
ligne, 65 fr.; Bois de toute provenance
pour découpage; Scies, Dessins et
Accessoires divers pour amateurs de
découpages.

ROLLAND frères, 5, rue d'Orléans,
Saumur.

EN COURS DE PUBLICATION DANS

Le JOURNAL du DIMANCHE

Recueil littéraire illustré paraissant
chaque semaine

Le Torpilleur 29

Roman de mœurs maritimes, par Pierre
MAEL, illustré par Paul DESTÉZ.

La Dernière Nuit d'Héliogabale

Conte romain, par Louis JOURDAN,
illustré par Paul DESTÉZ.

LES FILLES DU BOER

Par Alfred de BRÉHAT.

10 c. le numéro de 16 pages, chez
tous les libraires.

Abonnements: départements, 1 an,
8 fr.; 6 mois, 4 fr.

On peut s'abonner sans frais dans
tous les bureaux de poste.

La collection du Journal, qui se
compose actuellement de 62 volumes,
forme une VÉRITABLE BIBLIOTHÈQUE,
renfermant plus de 750 romans des
meilleurs écrivains contemporains.

La facilité que nous offrons à nos
abonnés et à nos lecteurs de prendre
cette collection en plusieurs fois, leur
permet d'acquiescer, sans déboursé
apparent, les romans les plus impor-
tants de nos principaux auteurs.

NOTA. — Toute commande doit être
accompagnée de son montant en man-
dat-poste à l'ordre de M. l'adminis-
trateur.

Primes gratuites offertes à tous les abonnés directs.

Envoi franco sur demande affran-
chie d'un numéro spécimen et du
catalogue.

Bureaux, 64, rue Amélot, Paris.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à
des prix devant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées,
Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes
sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre,
pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de
Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.
Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos
droits et à queue.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle
trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en
renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et
partitions aux conditions les plus avantageuses.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole
(34^e ANNÉE)

Paraissant tous les Samedis. — Avec de nombreuses figures
ADMINISTRATION: 15, RUE DE TOURNON, PARIS
Franco à domicile, un an, 6 fr.; — Six mois, 3 fr. 50; — Trois mois, 2 fr. 50.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de
toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant
les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles,
horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale, des recettes hygiéniques
et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales
denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

L'EAU DE SUEZ (VACCINE DE LA BOUCHE) est le SEUL et UNIQUE Dentifrice qui SUPPRIME INSTANTANÉMENT et pour TOUJOURS les MAUX DE DENTS. L'EXTRACTION ET L'AURIFICATION. — Adresse de M. SUEZ, 9, Rue Froy (Pare Monceau), PARIS



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes,
des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire:

Imprimerie **PAUL GODET**, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur

188

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,